



**PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE-COMTÉ**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Dijon, le 4 décembre 2024

Objet : Publication d'une expertise scientifique collective sur les conditions de viabilité à terme du lynx boréal sur le territoire hexagonal et d'une étude sur les conditions de réussite d'une éventuelle opération de renforcement de la population de lynx boréal

Le Muséum National d'Histoire Naturelle et l'Office Français de la Biodiversité ont remis le 2 décembre 2024 deux études collectives commanditées par le Ministère de la Transition Écologique et de la Cohésion des Territoires en mars 2022 dans le cadre des actions prévues par le Plan National d'Actions (PNA) en faveur du lynx boréal (2022-2026).

Les deux études ont été présentées au Conseil scientifique du PNA lynx le lundi 2 décembre dernier, ainsi qu'à son Comité de Pilotage ce jour, avant d'être publiées sur les sites internet du Muséum National d'Histoire Naturelle et de l'Office Français de la Biodiversité. Ces études apportent un éclairage sur la situation du lynx boréal en France, et fournissent un ensemble d'informations et de recommandations pour atteindre sa viabilité à long terme. En effet, la population française de lynx boréal, en légère croissance, reste fragile. Les auteurs de ces études estiment ainsi qu'à l'horizon 2130, dans la continuité des dynamiques actuellement observées, la population française de lynx boréal se trouvera exposée à un risque d'extinction d'une chance sur cinq.

Les principales menaces à laquelle l'espèce est confrontée sont de trois natures : le **manque de connectivité** des habitats sur le territoire, les **destructions illégales**, et enfin, la **dépression de consanguinité** liée au manque de brassage génétique d'une population isolée au niveau européen.

Pôle communication

**Direction régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement**

www.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr

Mél : communication.drealbfc@developpement-durable.gouv.fr
5 voie Gisèle Halimi BP 31269
25005 BESANCON cedex

L'effet conjugué de ces menaces pèse lourdement sur la viabilité de l'espèce dont les effectifs réduits la rendent sensible à la perte de tout individu. A terme le manque de diversité génétique provoquera un fort risque d'effondrement démographique.

Afin de répondre à ces menaces, le Préfet de Région Bourgogne-Franche-Comté, coordonnateur du plan national d'action en faveur du lynx boréal, est amené à mettre en œuvre de manière prioritaire trois recommandations de ces rapports :

- **Accélérer l'amélioration des connectivités de l'habitat du lynx boréal.** L'objectif sera de créer et/ou d'améliorer des aménagements (passage à faune, signalisation, réfection de clôture, etc.) favorisant les passages de lynx boréal sur les zones de connectivité entre massifs et d'intervenir rapidement sur les axes identifiés comme des points noirs pour diminuer le nombre de collisions routières à l'image des premiers diagnostics conduits sur les RN57 et RN5 ;
- **Renforcer la lutte contre les destructions illégales de lynx boréal.** L'objectif sera de renforcer les actions de la police de l'environnement sur cet enjeu et de poursuivre la sensibilisation sur les enjeux de conservation de cette espèce ;
- **Explorer la possibilité d'un recours à une opération de translocation de lynx boréal sous réserve d'en satisfaire les conditions de réussite.** L'objectif sera de reprendre les recommandations formulées par l'Étude et d'étudier la faisabilité sociale, biologique, réglementaire et financière d'une éventuelle opération de renforcement de la population de lynx boréal, visant à en améliorer la diversité génétique. Dans cette optique, une évaluation des risques sera également menée.

Ces actions seront intégrées à la réflexion globale du Plan national d'action, en concertation avec les acteurs et en transparence, dans la perspective du prochain plan d'action au-delà de 2026.

Dans ce contexte où chaque individu compte, les efforts de préservation se doivent d'être transversaux pour limiter au maximum la mortalité au sein de la population de lynx boréal.

Le Préfet de Région, coordinateur du PNA Lynx, reste pleinement mobilisé pour favoriser la coexistence des populations de ces grands carnivores avec les activités humaines. La prise en compte de cet enjeu tout comme celui de **préservation de la qualité de l'habitat et de restauration d'une bonne continuité écologique entre les massifs se fait à travers les 14 objectifs identifiés dans le PNA, auquel cette expertise nationale apporte un éclairage complémentaire.**

Pôle communication

**Direction régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement**

www.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr